

Geneviève Aerni

Psychologue - Spéc. en psychologie de l'enfant et de l'adolescent FSP
Consultation Enfants – Adolescents, Supervision
Guidance lors de troubles du langage et de la communication

Formation Makaton 2ème partie : Atelier de Perfectionnement (3 jours)

Un programme d'aide à la communication et au langage

www.makaton.fr et www.makaton.ch

Les dates de formation pour l'**Atelier de Perfectionnement** sont les suivantes :

Samedi 6 mars 2010

Samedi 17 avril 2010

Samedi 29 mai 2010

Horaires : De 9h à 17h 30 avec une pause de 12h à 13h.
Possibilité de pique-niquer à midi, sur le lieu de formation.

Lieu : Fondation Eynard -Eynard
Chemin de la Batelière 9
1007 Lausanne
Possibilité de parquer à la Fondation ou sur le parking de l'église.

Formatrices : **Suzanne Kerr et Geneviève Aerni**

Conditions de participation :

Frais de Matériel pour les trois livres :
3 manuels du participant **Frs. 45.00**

Frais de formation pour trois jours : (Atelier de Perfectionnement)

Parent seul	Frs. 330.-
Couple de parents (par personne)	Frs. 240.-
Professionnels en libéral	Frs. 390.-
Professionnels en institution	Frs. 450.-

Inscription à l'Atelier de Perfectionnement :

Les inscriptions peuvent se faire via internet ou par courrier à l'adresse suivante :

G.Aerni, Ch. Pouponnière 10, 1815 Clarens, VD, CH
g.aerni@bluewin.ch

Jusqu'au 10 février 2010, au plus tard

16 participants au maximum.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Annulation : Une annulation doit être faite par écrit.

Frais d'annulation :

- Jusqu'à deux semaines avant le début du cours :

Geneviève Aerni

Psychologue - Spéc. en psychologie de l'enfant et de l'adolescent FSP
Consultation Enfants – Adolescents, Supervision
Guidance lors de troubles du langage et de la communication

Frs. 20.-

- Jusqu'à une semaine avant le début du cours :
50% des frais
- Au début ou pendant le cours :
100% des frais

En cas d'annulation due à une situation involontaire -maladie, accident,...-la décision se prendra avec les formatrices.

Paiement : Les participants sont priés de payer leur formation avant le début du cours.

Selon le nombre d'inscriptions, les formatrices se réservent le droit de renoncer à la réalisation du cours ou de le dédoubler.

Clarens, le 18 janvier 2010

Suzanne Kerr Trébert
Formatrice Makaton
Logopédiste ARLD

Geneviève Aerni
Formatrice Makaton
Psychologue FSP